

Ecole de la Porte du Jour à Chauriat

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 9 juin 2017

Membres présents :

Enseignants : Madame Barraud, Monsieur Bastide, Madame Blanc, Madame Clochon, Madame Faucher, Madame Lageneste, Madame Tardy

Représentant de la Mairie : Monsieur Deschamps

Représentants des parents d'élèves : Madame Aubril, Madame Barrière, Madame Blanchet, Madame Blavignac, Madame Chatras, Madame Innocent, Madame Masclaux, Madame Paulhan, Monsieur Tuffery, Madame Valeri, Madame Wojcik

DDEN : Madame Charpentier, Monsieur Cazalbou

Excusés : Madame Maly, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale

Secrétaire de séance : Madame Barraud

Ordre du jour :

1. Effectifs et répartition
2. Coopérative scolaire
3. Budget mairie
4. Sorties
5. Education Physique et Sportive
6. Travaux
7. Questions des parents

1. Effectifs et répartition

Effectifs prévus pour la rentrée prochaine : 16 PS, 18 MS, 23 GS, 20 CP, 17 CE1, 18 CE2, 24 CM1, 22 CM2 soit 158 élèves.

Nous craignons une fermeture de classe à la rentrée prochaine si les effectifs restent aussi bas.

Le regroupement avec l'école de Chas évoqué au deuxième conseil d'école ne se fera pas.

La réparation envisagée est la suivante :

1 classe de PS/MS, 1 classe de MS/GS, 1 classe de GS/CP, 1 classe de CP/CE1, 1 classe de CE1/CE2, 1 classe de CM1 et une classe de CM2.

Cette répartition est susceptible de changer si nous avons d'autres inscriptions ou si une classe ferme à la rentrée. Dans ce cas, la répartition par classe serait modifiée après la rentrée.

Les listes des classes seront affichées quelques jours avant la rentrée.

Les demandes de parents pour qu'un élève soit dans une classe plutôt qu'une autre ne seront pas prises en compte.

Les enseignants souhaitent pouvoir bénéficier de l'aide d'une ATSEM, le matin, dans la classe de GS/CP comme c'est le cas cette année. Ils en font la demande à la mairie en précisant que cela leur paraît indispensable pour que tous les élèves de cette classe puissent progresser.

Monsieur Deschamps explique que cela sera décidé fin août lors de l'établissement du planning du personnel municipal.

2. Coopérative scolaire

Cette année, la coopérative scolaire a financé en grande partie les entrées pour les différentes sorties (environ 2500 €), des abonnements à des magazines pour les classes (210€), du matériel de motricité pour les maternelles (170€) des jeux éducatifs pour les maternelles (877€), l'achat de livres pour la bibliothèque et pour les classes (160€), des tapis et des coussins pour la classe de PS/MS (140€) ainsi que des petites fournitures pour les classes.

Au niveau des rentrées d'argent, la coopérative scolaire a reçu un don de 190 € suite à un mariage, l'APE nous a versé 600 € pour aider au financement des sorties scolaires, et la vente des photos a rapporté 1290 €.

Nous avons également reçu une subvention de 2200€ de la mairie.

Il restera 4300€ pour l'année scolaire 2017-2018.

Photos scolaires : l'équipe enseignante remercie tous les parents qui ont acheté les photos de classe. Les retours sur la qualité des photos étant plutôt négatifs, nous travaillerons avec un autre photographe l'année prochaine et les photos de classe se feront plus tôt dans l'année.

3. Budget mairie

Cette année, le budget alloué par la mairie pour les fournitures scolaires est de 35 € par enfant.

Les enseignants souhaitent pouvoir acheter des manuels de lecture pour les CP et des manuels de français ou de mathématiques pour les CE2. La mairie versera une subvention de 500 € pour cela.

Le budget transport sera de 350 € par classe.

La mairie fournira, en outre, 125 ramettes de papier pour la photocopieuse.

En ce qui concerne la photocopieuse, la société ABI service n'a pas réussi à installer un code pour chaque enseignant. Elle a même désinstallé le code existant pour les photocopies couleurs. Il devient donc difficile de gérer le nombre de photocopies qui sont faites. La mairie appellera la société ABI service pour régler rapidement ce problème.

4. Sorties scolaires

Pour l'ensemble des sorties scolaires du troisième trimestre, le transport a été financé par la mairie et les entrées par la coopérative scolaire, en partie grâce à la subvention de 600€ de l'APE que nous remercions.

Voici le tableau récapitulatif des sorties scolaires du troisième trimestre :

Date	Lieu	Classe	Coût des activités	Coût du transport
16/03/2017	Musée de la céramique à Lezoux	CM1	37,5 €	155 €
09/05/2017	Ecole et Cinéma à Billom	CP/CE1 et CE2	115 €	110 €
16/05/2017	Cinématernelle à Billom	PS/MS et MS/GS	117,50 €	110 €
22/05/2017	Puy de la Vache et lac d'Aydat (sortie sur le volcanisme)	CM2	320 €	360 €
30/05/2017	Lac d'Aubusson d'Auvergne (animation sur l'eau)	GS/CP et CE2	460 €	360 €
01/06/2017	Lac d'Aubusson d'Auvergne (animation sur la grenouille)	PS/MS et CP/CE1	480 €	360 €
16/06/2017	Parc animalier d'Auvergne à Ardes sur Couze	PS/MS et MS/GS	603 €	360 €
22/06/2017	Visite du collège à Billom	CM2		110 €

L'équipe enseignante remercie sincèrement les parents qui ont participé à l'encadrement de ces sorties.

Pour certaines sorties, il y a eu plus de parents volontaires pour accompagner que nécessaire. Les enseignants ont dû faire des choix et espèrent que cela n'a pas été mal vécu par les parents qui n'ont pas été retenus.

Nous précisons que lorsqu'un parent accompagne une sortie scolaire, nous comptons vraiment sur lui pour pouvoir participer à l'encadrement et à la surveillance des enfants.

Nous avons privilégié les parents qui s'investissent régulièrement lors des sorties et en qui, nous savons pouvoir avoir pleinement confiance ainsi que les parents qui acceptent d'accompagner même si ce n'est pas la classe de leur enfant...

5. EPS

Natation : L'équipe enseignante remercie les parents qui s'investissent pour l'encadrement des séances de natation et tout particulièrement ceux qui accompagnent une classe autre que celle de leur enfant.

Créneaux piscine pour l'année scolaire 2017/2018 : du 07 mai au 8 juillet, les mardis et mercredi matins de 10h30 à 11h15.

Intervention de Bernard Crespo en classe de CE2, de CM1 et de CM2 : Le bilan est très positif. Bernard Crespo est également intervenu dans les classes de MS/GS, de GS/CP et de CP/CE1 en fin d'année sur les créneaux des classes de CM1 et de CM2 qui vont à la piscine. Ces interventions ont été très appréciées des enfants et des enseignants.

6. Travaux

- Les enseignants souhaitent disposer d'un meuble sous préau qui permettrait de ranger le matériel qui peut être utilisé par plusieurs classes, ainsi que les jeux de cour.
- Dans les toilettes de la classe maternelle, le problème des remontées d'odeurs d'égouts n'est pas résolu. Monsieur Deschamps indique que ce problème va être étudié maintenant que les travaux de réaménagement sont terminés. Les enseignants demandent aussi l'installation d'un éclairage plus puissant.
- Dans les classes, plusieurs tables et chaises nécessitent des petites réparations. Les enseignants indiqueront en fin d'année scolaire les tables à réparer et les employés municipaux se chargeront des réparations.
- Les enseignants souhaitent que le mur à balles soit repeint avec une couleur neutre afin qu'ils puissent y faire peindre des cibles aux enfants.
- Le grillage de la cour des maternelles est régulièrement coupé ou détendu par des personnes qui s'introduisent dans la cour de l'école en dehors des heures de classe. Il faudrait que ce grillage soit vérifié très régulièrement et réparé si nécessaire ou qu'il soit remplacé par une clôture plus solide.
- Il y a des graffitis à effacer sur les bancs de la rotonde, et sur certains murs à l'extérieur de l'école.
- La boîte aux lettres de l'école a été endommagée. Les enseignants demandent à ce qu'elle soit changée.

7. Question des parents

→ *Problème de harcèlement en classe de CM2 :*

Un élève de CM2 n'est pas bien intégré dans sa classe depuis qu'il est arrivé à l'école en cours de CM1. Il est souvent mis à l'écart des jeux mais choisit aussi parfois de ne pas y participer car il a des centres d'intérêt très différents de ceux de ses camarades de classe.

Certains élèves de sa classe se sont, à plusieurs reprises, très mal comportés avec lui. À chaque fois, ils ont été sanctionnés très sévèrement, leurs parents ont été prévenus et Madame Barraud a abordé le problème en classe. Les choses s'amélioreraient alors pour quelque temps mais le problème n'a jamais pu être réglé en profondeur puisque des incidents se sont produits de manière récurrente.

Très récemment, des élèves de la classe ont craché sur sa trottinette. À la suite de cet événement, les parents sont allés à la gendarmerie.

La gendarmerie organisera une réunion avec les élèves de la classe et leurs parents. Cette réunion aura lieu le lundi 26 juin à 19H à l'école.

Cet enfant dit bien dormir et venir à l'école sans se poser de questions car "l'école, c'est pour apprendre".

La famille de l'élève victime n'a pas souhaité rencontrer le directeur et l'enseignante pour en discuter.

Les enseignants précisent, en outre, que le thème du harcèlement est abordé systématiquement dans les classes de CM. Un travail sur la tolérance, le respect des différences est également effectué dans toutes les classes.

→ *Langage vulgaire et gestes obscènes en classe de CE2*

L'équipe enseignante a récemment alerté l'ensemble des parents d'élèves de la classe de CE2 sur le fait que les élèves de cette classe parlent beaucoup de sexe à la récréation, à la cantine, à la garderie. Plusieurs enfants de la classe ont d'ailleurs été sanctionnés pour avoir fait des gestes obscènes. Leurs parents en ont été informés.

Tout ceci laisse penser que certains enfants de la classe ont pu voir des vidéos pornographiques.

Tous les enfants de la classe ne sont pas concernés mais le phénomène étant important, les enseignants ont souhaité prévenir tous les parents de la classe et leur demander une grande vigilance quant à l'utilisation d'Internet par leur enfant.

Il est demandé à tous les parents d'alerter immédiatement l'équipe enseignante s'ils ont connaissance d'un incident de cet ordre.